



Compte-rendu CSAI du 4 mai 2023

Le 4 mai dernier s'est déroulé **le second CSA local** de l'année. Nous y avons siégé en première convocation.

En ouverture de l'instance, notre organisation a lu **la déclaration liminaire** que vous trouverez jointe à ce compte-rendu.

Le président a apporté les réponses suivantes :

La direction plaide coupable sur la non-présentation de la campagne IR aux organisations syndicales. Il ne s'agit pas d'une volonté du directeur et celui-ci s'est engagé à faire un point en début de campagne pour les prochaines années.

La situation au sein du SDIF est un sujet de **très forte préoccupation**. Des déplacements et des points réguliers sont faits avec le Chef De Service (CDS) et les équipes.

Il y a une réelle difficulté à se projeter sur une installation physique dans un même endroit en raison de l'absence de visibilité sur le désamiantage du CFP de Soyaux.

De plus, la mise en place du nouvel applicatif a créé un effet de stock, car les flux ont été bloqués un certain temps. La résorption de ce stock crée nécessairement une surcharge de travail.

Pour ne rien arranger ou simplifier, le lancement de la campagne GMBI rajoute de la difficulté !

Enfin, Sur l'antenne de Cognac, les sujets de santé (arrêts de longue durée) fragilisent grandement le service, c'est un vrai sujet de préoccupation... La direction essaie de les accompagner avec l'EDR.

L'inspectrice nouvellement affectée doit également prendre le temps nécessaire pour appréhender ses nouvelles fonctions.

Nous avons souligné de nouveau **l'absence de Règlement Intérieur de cette nouvelle instance** et avons finalement appris que celui-ci serait sans doute soumis à nos votes en septembre prochain. Cela nous laisse un sentiment d'**inachevé et de mépris du dialogue social**. L'administration pratiquerait-elle le dialogue social en dilettante ?

Dans notre déclaration, nous avons enfin exprimé **une vive inquiétude** quant à la **transparence des mouvements de mutation** : En effet, nous savons, de sources sûres, que certain-es chef-fes de service peuvent tenir un discours auprès de leurs agent-es laissant penser qu'ils pourraient influencer sur les mouvements de mutations et ainsi avoir un pouvoir qu'ils et elles n'ont évidemment pas...

M DOUIS partage et affirme le respect des règles de gestion lors de l'élaboration du mouvement local. Si des dérogations doivent intervenir, elles demeureront exceptionnelles et justifiées.

La direction va insister sur la transparence et faire passer des messages en ce sens.



Nous avons ensuite abordé **le premier point à l'ordre du jour** à savoir **l'approbation des PV** des 28/01/22, 28/02/2022, 04/03/2022 ; 05/05/2022 et 14/06/2022... Ouf !

L'ensemble des PV a été adopté à l'unanimité. Nous avons bon espoir de résorber le retard dans l'examen des PV dès le prochain CSA.

Le **second point à l'ordre du jour** concernait **la formation professionnelle** : son bilan 2022 ainsi que le plan local 2023, soumis au vote.

En 2022, le nombre de formations et de stagiaires ont **augmenté de façon significative**, en lieu avec l'ouverture du centre de contact et la baisse des restrictions sanitaires.

L'équipe de formateurs locaux a été renforcée après plusieurs années d'appels à candidature.

Nous sommes revenus sur le **Parcours Numérique**, anciennement « *PIX* ».

Mais si, souvenez-vous, ce dispositif permettant d'évaluer votre aisance informatique qui devait prendre 45 minutes et qu'au final vous avez terminé après 2h30, pour celles et ceux qui ont eu la chance d'arriver au bout !

La finalité de ce parcours (définir quel est son niveau afin de donner une offre de formation la plus adaptée à chaque agent) n'a pas été comprise par l'ensemble des agent-es. De plus, le temps laissé pour faire le parcours est très court (3 semaines) surtout dans une période de l'année où nous sommes tous et toutes très sollicités-es.

Une nouvelle série de test interviendra en cours d'année : le but étant de permettre aux agents qui le souhaitent une remise à niveau en informatique.

Nous avons profité su sujet de la formation professionnelle pour interroger la direction sur **le devenir des 4 agents contractuels** dont les contrats se terminent en 2023 : la direction est en attente des consignes de la DG. Une réponse sera apportée à ces collègues début juin.

Pour mémoire, Solidaires Finances Publiques n'est pas favorable au recrutement de contractuel-les. Pour autant, nous portons et continuerons de porter les attentes et questionnement de ces collègues et les défendrons de la même façon que nous le faisons pour tous les personnels de la DGFIP.

Soulignons, que notre département a souhaité offrir un parcours de formation pour les contractuel-les, il s'agit là d'une initiative locale. Nous sommes suffisamment souvent critiques des actions de la direction pour leur reconnaître cette bonne initiative

Lors du vote sur le plan local 2023, **nous nous sommes abstenus**.

En effet, nous déplorons toujours **un manque d'ambition** pour la formation professionnelle à la DGFIP, tant au niveau local que national.



Nous **dénonçons aussi le recours aux e-formations**. Ce mode de formation ne peut que rarement être satisfaisant ! Rien ne remplace le présentiel, l'interactivité entre formateurs et stagiaires, les échanges et retours d'expériences.

Pour ces raisons, nous ne pouvons que nous abstenir lors du vote.
Pour information, les deux autres OS ont voté « pour ».

Le Fond d'amélioration du Cadre de Vie au travail (FACVT) était également à l'ordre du jour, en point n°3.

Sur le budget alloué, il y a un reliquat d'environ 8 500 €.

Lors du dernier CTL en 2022, Solidaires Finances Publiques avait proposé l'**installation d'une douche** et/ou de vestiaires sur le site de Soyaux.

Des devis ont été réalisés par la direction et ceux-ci étant plus de 3 fois supérieur au reliquat, **le projet ne peut être mis en œuvre**.

S'agissant des tableaux, affiches et cadres, les retours des agents sont peu nombreux. Il serait envisageable d'installer sur les murs dans les différents sites du département les œuvres réalisées par des collègues (photos, tableaux etc.). N'hésitez donc pas à proposer des idées de décorations et affiches : vos suggestions seront étudiées.

À ce titre, **Un nouveau Groupe de Travail (GT)** sera mis en place pour compléter ce sujet.

Les pergolas installées sur les sites de Cognac et Soyaux seront couvertes afin de protéger les agents du soleil.

Le problème de hauteur des tables a aussi été évoqué à cette occasion.

Le quatrième point de l'ODJ nous proposait d'échanger sur la réforme de la **responsabilité des gestionnaires publics (RGP)**.

Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, elle **concerne tous les gestionnaires publics** y compris les collectivités locales et, grand changement, elle concerne tout autant les comptables que les ordonnateurs. Cependant, les élus sont hors champ de la réforme, seuls les ordonnateurs « administratifs » sont concernés .

La RGP conduit à limiter l'intervention du juge. Les gestionnaires publics se voient imposer des procédures visant à maîtriser « l'activité des services ».

La mise en place de cette réforme en est à ses balbutiements, il reste à la faire évoluer, à la faire vivre au sein de notre administration.



Nous nous sommes fait préciser que la question de la faute des équipes ne se pose pas.

En découleront des procédures standardisées : La mise en cause de la responsabilité n'interviendra qu'en cas de faute répétitive et d'absence de maîtrise de la chaîne de travail.

Il appartient aux Chefs de service de décliner des plans de contrôle et de maîtriser l'activité de leur service.

Une communication à l'attention des agents sera faite de manière à répondre au besoin d'information et à cadrer ce qui est significatif et ce qui ne l'est pas.

Enfin, **la clôture budgétaire 2022 et le budget 2023** nous ont été présentés en **dernier point de l'ODJ**.

Peu de choses à vous rendre compte sur ce **sujet purement financier et comptable**.

Quelques éclairages chiffrés, quand même :

La Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) initiale de 2022 était de 1 234 432 € en Autorisations d'Engagement (AE) et de 1 403 667 € en Crédits de Paiement (CP)

Pour 2023, La DGF s'élève à 1 402 525 € en AE (+13,6 %) et à 1 587 840 € en CP (+13,1 %).

Cette augmentation est liée à la prise en compte des agents du Centre de contact des particuliers qui s'est ouvert à Angoulême en septembre 2022 et à l'augmentation de la part agents dans la DGF de la direction.

Un point a particulièrement attiré notre attention : **les dépenses d'affranchissement**.

En 2022, elles ont représenté 22 % de la DGF et sont en forte hausse : + 28 % en AE et 44 % en CP.

Vous vous dites certainement « à l'heure de la dématérialisation à marche forcée, comment l'affranchissement peut représenter 1/5e du budget de la direction ? »

Nous ne nous l'expliquons pas non plus...

Un premier élément de réponse et là, accrochez-vous bien :

les contrats négociés avec la Poste pour bénéficier du tarif « envoi en nombre » ne pouvaient pas s'appliquer, car les documents que nous envoyons laissent apparaître certaines données dans la fenêtre des enveloppes !

Oui, **nos imprimés ne sont pas adaptés à nos enveloppes**... l'administration française dans toute sa splendeur.

Parfois, malheureusement, on a la réputation qu'on mérite...

Pour terminer, Un certain nombre de sujets a été abordé à travers **les questions diverses** :

Le groupe de Travail *égalité professionnelle Femmes-Hommes* fera dans les prochains jours une restitution de ses travaux. Cette restitution nous sera présentée, accompagnée des propositions du GT lors du prochain CSAL.

Nous avons évoqué les problèmes rencontrés par le service courrier de la direction. Il a été convenu que certains types de courriers doivent être priorités et que la direction devait être alertée en cas de nouveaux soucis.



Nous avons également alerté sur l'extrême fragilité de ce service et son besoin urgent de renfort. Alerte que nous exprimons malheureusement depuis l'été dernier.

Il existe un projet de réorganisation de la direction, celui-ci nécessiterait de bouger la Paierie au sein de la DDFIP. Un GT s'est déroulé le 12 mai afin de présenter le projet.

D'autres travaux plus importants sont prévus dans le bâtiment.

Ont siégé lors de ce CSA :
Aline Sakonda,
Céline Groussard, Fabienne
Dardilhac, Karine Dumontet
Et François Pouydebasque

